



L'URSSAF de Charente-Maritime, entreprise du mois, s'engage durablement

jeudi 15 septembre 2011, par [lpe](#)

C'est en 2007, que sous l'impulsion nationale de l'Ucanss (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale), l'Urssaf de Charente-Maritime décide de s'engager dans un processus de développement durable. Trois ans plus tard, les actions menées sont significatives, et c'est au quotidien que les 130 personnes de l'organisme s'attachent à agir durablement.



« Nous avons commencé à travailler en 2008, tant sur l'axe environnemental que sociétal. » précise Catherine Dubreuil « Madame Développement durable » à l'Urssaf d'Aytré, également active au sein du groupe national. A cet effet, nous avons constitué un groupe de travail « de terrain » représentatif de l'ensemble des services directement concernés par la démarche : achats-travaux-logistique, communication, entretien-maintenance, production (gestion des comptes cotisants), ressources humaine. Deux des membres de ce groupe participent au comité de pilotage local composé des agents de direction et d'un intervenant extérieur, Bernard Santelli, directeur de l'association Blan'Cass d'Aytré (récupération et valorisation de produits électroménagers et électroniques en chantier d'insertion).

Des actions concrètes

Catherine Dubreuil explique : « En 2008, un Plan de Déplacement Entreprise (PDE) a été mis en place avec l'aide d'un stagiaire de Sup de Co La Rochelle qui a travaillé sur le projet pendant 5 mois. Cette démarche tend à rationaliser les trajets domicile-travail en essayant de privilégier le vélo, le covoiturage ou les transports en commun. Ont été mis en place un abri à vélos, des places de parking réservées pour le covoiturage, des bons d'achat pour les utilisateurs de transports doux, des démonstrations de vélos électriques... Nous avons également diminué les déplacements professionnels grâce à l'utilisation de systèmes d'audio ou de visio-conférence, et essayé de les optimiser à travers une formation à l'éco-conduite pour les itinérants.

Concernant l'axe sociétal, nous assurons le relais des principales campagnes de communication nationales comme la « Semaine de la qualité de vie au travail. D'autre part, un travail approfondi a été mené en collaboration avec l'ergonome des services de santé au travail et l'Aract, avec, pour conséquence, le réaménagement de la plate-forme téléphonique et de l'accueil physique.

Afin d'encourager les bonnes pratiques et de favoriser les échanges sur le sujet, nous tenons à disposition du personnel un espace documentaire en libre-service ainsi qu'un site intranet spécifique. »

Des résultats significatifs

De 2006 à 2010, un certain nombre de consommations sur le site d'Aytré ont fortement baissé grâce à ces actions :

- Le gaz : - 37,36%
- L'électricité : - 14,59%
- Le papier : -59,79%
- L'eau : - 7,20%

Les objectifs

Dans le cadre de son nouveau plan d'action développement durable 2011-2013, l'Urssaf de la Charente-Maritime a d'ores et déjà retenu un certain nombre d'actions :

- ajout de clauses sociétales aux appels d'offres,
- réalisation d'un bilan carbone,
- mise en place de garde-corps équipés de panneaux photovoltaïques sur les toits-terrasses des immeubles,
- réflexion sur l'aménagement durable des quelques 13 000 m² de terrain en partenariat avec une association locale,
- amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées,
- mise en œuvre du plan d'action sur les risques psycho-sociaux.

A noter enfin que l'Urssaf de la Charente-Maritime s'est classée à la deuxième place (sur 36 candidats) du Prix national Sécurité sociale et développement durable 2010 de l'Ucanss.

Pour tout contact : Catherine Dubreuil, catherine.dubreuil@urssaf.fr



Si comme l'URSSAF de Charente-Maritime, vous souhaitez, à travers un publi-reportage, et un emplacement exclusif être "l'entreprise du mois", [cliquez ici](#)